

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FÉVRIER 2021

COMPTE-RENDU

Affiché le 18 Février 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze février à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal des Sables d'Olonne se sont réunis Salle du conseil de la Mairie annexe de la Jarrie, sise 4 rue des Sables aux Sables d'Olonne, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse adressée le neuf février deux mille vingt et un (en application des dispositions des articles L.2121-12 et L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales).

PRESENTS : BAUDUIN Michel, BLANCHARD Alain, BOURGET Anthony, BRANDET Claire, BRICARD Guy, BRULARD Elise, CASSES Jean-Eudes, CHAPALAIN Jean-Pierre, CHENECHAUD Nicolas, CHEREAU Donatien, COMPARAT Annie, COTTENCEAU Karine, DARMEY Alain, DEJEAN Jean-François, DELPIERRE Christine, DEVOIR Robert, GINO Corine, GUAY Frédérique, HECHT Gérard, HORDENNEAU Dominique, JEGU Didier, LADERRIERE Sophie, LAINE Maryse, LE FLOCH Nicolas, LEGRAND Claire, LOPEZ Sophie, MAUREL Mauricette, MEZIERE Alexandre, MONGELLAZ Gérard, MOREAU Yannick, NICOLAÏ Jennifer, PECHEUL Armel, PERON Loïc, PINEAU Florence, POTTIER Caroline, RIVALLAND Bruno, ROUMANEIX Nadine, ROZO-LUCAS Orlane, SIX Jean-Yves, VRAIN Isabelle, VRIGNON Francine, YOU Michel.

ABSENTES EXCUSEES : MAESTRIPIERI Dominique donne pouvoir à COMPARAT Annie, ROUSSEAU Lucette donne pouvoir à LOPEZ Sophie.

ABSENT : PARISSET Lionel.

En application des dispositions de l'article L.2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Nicolas CHENECHAUD a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

1. DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

L'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que « [le] maire présente au conseil municipal [...] un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. [...] Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport [...] comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. [Il] précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. »

Conformément à la loi, ce rapport comporte un volet consacré à la politique des Ressources humaines de la Ville ainsi que la situation de la commune en matière d'égalité femmes/hommes.

Le Conseil Municipal :

- prend connaissance du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté,
- prend acte du Débat d'Orientation Budgétaire,
- prend connaissance du rapport sur la parité femmes / hommes dans la collectivité.

2. GARANTIE D'EMPRUNT BANQUE DES TERRITOIRES A HAUTEUR DE 30% AU BENEFICE DE LA SAHLM "PODELIHA" POUR 6 LOGEMENTS EN VEFA "LES LILAS" SITUES RUE DES CAPUCINES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accorder sa garantie à hauteur de 30,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 859 000,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt n° 116 503 constitué de 6 Lignes du Prêt.

3. MISE A LA REFORME ET CESSION DE DIVERS VEHICULES ET MATERIELS DE LA COLLECTIVITE

Une rationalisation des moyens matériels a également été engagée afin de n'utiliser que les équipements les plus performants et ainsi se séparer des doublons ou triplons dus à la fusion des ateliers mécaniques.

Dans ce cadre, divers véhicules et matériels de la Ville des Sables d'Olonne doivent être réformés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'autoriser la mise à la réforme des biens communaux indiqués dans le tableau annexe,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à procéder à la cession à titre onéreux des biens communaux mentionnés pour destruction, pour pièces détachées ou pour vente aux enchères,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

PROPOSITION DE MATERIELS ET VEHICULES A REFORMER

VEHICULE	MARQUE	IMMAT. / TYPE	ANNEE	AFFECTATION	MOTIF DE REFORME	DEVENIR
VEHICULE LEGER (0310)	CITROEN SAXO	CE 661 CP	2003	ESPACES VERTS	Vétuste + mauvais état général	vente
VEHICULE LEGER (0905)	CITROEN C3	AD 469 FL	2009	ISO	Vétuste + mauvais état général	vente
VEHICULE LEGER (1003)	RENAULT CLIO	BC 352 GD	2010	POLICE	Vétuste + mauvais état général	vente
VEHICULE LEGER (0604)	RENAULT CLIO	1223 XQ 85	2006	VOIRIE (louveau)	Vétuste + mauvais état général	vente
VEHICULE LEGER (0605)	RENAULT CLIO	1222 XQ 85	2006	MUSEE	Vétuste + mauvais état général	vente
MOBYLETTE (0111)	MBK	BS 594 J	2001	LOGISTIQUE	Vétuste + mauvais état général	destruction
MOBYLETTE (0110)	MBK	BS 595 J	2001	LOGISTIQUE	Vétuste + mauvais état général	destruction
MOBYLETTE (8601)	MBK	BS 603 J	1986	LOGISTIQUE	Vétuste + mauvais état général	destruction
MOBYLETTE (8602)	MBK	BS 604 J	1986	LOGISTIQUE	Vétuste + mauvais état général	destruction
SCOOTER (9501)	PIAGGIO	BS 598 J	1995	LOGISTIQUE	Vétuste + mauvais état général	destruction
SCOOTER (9401)	PIAGGIO	BS 599 J	1994	LOGISTIQUE	Vétuste + mauvais état général	destruction
VEHICULE UTILITAIRE (0409)	RENAULT MASTER 20m3	6645 XA 85	2004	LOGISTIQUE	Refus CT perforation chassis	vente
VEHICULE UTILITAIRE (0917)	PIAGGIO PORTER	AB 101 YG	2009	PROP URBAINE	Vétuste + mauvais état général	vente
VEHICULE UTILITAIRE (9901)	FIAT DUCATO	1266 WF 85	1999	CIMETIERE	Vétuste + mauvais état général	vente
TELESCOPIQUE (0715)	MANITOU	BT 420	2007	LOGISTIQUE	Vétuste + mauvais état général	vente
TONDEUSE AUTOPORTEE (TA07)	JOHN DEERE	AC 438 EC	2007	ESPACES VERTS	Vétuste + mauvais état général	vente
POIDS LOURD	RENAULT PREMIUM	6961 WD 85	2001	LOGISTIQUE	Vétuste + mauvais état général	vente
VEHICULE UTILITAIRE	IVECO DAILY	2655 WR 85	2001	VOIRIE	Vétuste + mauvais état général	vente

MATERIEL	MARQUE	IMMAT. / TYPE	ANNEE	AFFECTATION	MOTIF DE REFORME	DEVENIR
TRONCONEUSE (TR01)	STHIL	M5340	inconnu	VOIRIE	suite vol 2019	disparition
TRONCONEUSE A DISQUE (TS02)	STHIL	TS400	inconnu	VOIRIE	suite vol 2019	disparition
EXTRACTEUR DE FUMEE atelier	EXPAIR	WPA 5 1 N	2016	LOGISTIQUE	Double emploi avec le garage actuel	vente
CENTRALE ASPIRATION MENUISERIE	RIEDEX	MD-150	2015	BATIMENT	Double emploi avec la menuiserie	vente
SCIE A FORMAT	LUREM	DEL 40 S	1992	BATIMENT	Double emploi avec la menuiserie	vente
TOUPIE	CHAMBON	T 327 C	1990	BATIMENT	Double emploi avec la menuiserie	vente
SCIE A RUBAN	ACMA	SR	1975	BATIMENT	Double emploi avec la menuiserie	vente
RABOTEUSE	CHAMBON	C 170 RD	1990	BATIMENT	Double emploi avec la menuiserie	vente
DEBROUSSAILLEUSE	CARROY	CG1373	1994	ESPACES VERTS	Vétuste + mauvais état général	vente
SALEUSE sur ridelle de BENNE	IMPERIAL ELECTRIC	7023	inconnu	VOIRIE	Vétuste + mauvais état général	destruction
DEBROUSSAILLEUSE (DO78)	STILL	FS 350	1999	PROP URBAINE	Vétuste + mauvais état général	vente
DEBROUSSAILLEUSE (DO33)	ECHO	SRM265TSE	2015	PROP URBAINE	Vétuste + mauvais état général	vente
DEBROUSSAILLEUSE (DO34)	ECHO	SRM265TSE	2015	PROP URBAINE	Vétuste + mauvais état général	vente
DEBROUSSAILLEUSE (DO05)	ECHO	SRM265TSE	2015	ESPACES VERTS	Vétuste + mauvais état général	vente
DEBROUSSAILLEUSE (DO49)	ECHO	SRM265TSE	2005	ESPACES VERTS	Vétuste + mauvais état général	vente
DEBROUSSAILLEUSE (DO50)	ECHO	SRM265TSE	2005	ESPACES VERTS	Vétuste + mauvais état général	vente
DEBROUSSAILLEUSE (D113)	ZENOAH	GZ25N	2010	ESPACES VERTS	Vétuste + mauvais état général	vente
DEBROUSSAILLEUSE (D039)	STHIL	FM 450	2005	ESPACES VERTS	Vétuste + mauvais état général	vente
DEBROUSSAILLEUSE SANS N°	STHIL	FM 450	2005	ESPACES VERTS	Vétuste + mauvais état général	vente
TAILLE HAIE (TH05)	STHIL	HS 81 R	2009	ESPACES VERTS	Vétuste + mauvais état général	vente
DEBROUSSAILLEUSE	CARROY	CG 1373	1994	ESPACES VERTS	Vétuste + mauvais état général	vente
MACHINE PEINT ROUTIERE 3	EUROLINER	TRASSAR 7	2001	VOIRIE	Vétuste + mauvais état général	vente
MACHINE PEINT ROUTIERE 4	PROSIGN	CITADINE/3049	2004	VOIRIE	Vétuste + mauvais état général	vente
MACHINE PEINT ROUTIERE	PROSIGN	LL200 / 06069	2006	VOIRIE	Vétuste + mauvais état général	vente
GROUPE ELECTROGENE	VANGUAD	LSA35	inconnu	BATIMENT	Vétuste + mauvais état général	vente
GROUPE ELECTROGENE	PRO 6000	LSA 35 L6	inconnu	BATIMENT	Vétuste + mauvais état général	destruction
LAVE VERRE 45x60	SAMMIC	SL 20	2012	BATIMENT	Vétuste + mauvais état général	vente
SECHE LINGE	SIEMENS	WDT2	2016	BATIMENT	Vétuste + mauvais état général	vente
LAVE LINGE	PANASONIC	NA-128VB4	2016	BATIMENT	Vétuste + mauvais état général	vente

4. CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS - REGLEMENT 2021 -2026

Dans le cadre du pacte fiscal entre les communes membres et la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne, les Maires des cinq villes et le Président de l'Agglomération ont renouvelé l'ambition commune d'un développement équilibré du territoire. Afin de remplir cet objectif, ils se sont prononcés favorablement, lors de sa séance du 10 décembre 2020, pour maintenir le mécanisme de solidarité territoriale entre la Communauté d'Agglomération et les communes membres repris dans la charte en reconduisant le versement de fonds de concours au profit des communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'approuver le projet de convention de fonds de concours communautaires et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention dont les éléments financiers sont détaillés ci-dessous.

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2021-2026
Les Sables d'Olonne	765 643 €	765 643 €	765 643 €	765 643 €	765 643 €	765 643 €	4 593 860 €
L'Île d'Olonne	135 457 €	63 485 €	63 485 €	63 485 €	63 485 €	63 485 €	452 882 €
Sainte Foy	136 261 €	57 353 €	57 353 €	57 353 €	57 353 €	57 353 €	423 028 €
Vairé	128 798 €	55 370 €	55 370 €	55 370 €	55 370 €	55 370 €	405 648 €
St Mathurin	131 225 €	58 148 €	58 148 €	58 148 €	58 148 €	58 148 €	421 967 €
Total	1 297 385 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	6 297 385 €

5. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'adopter la modification du tableau des effectifs comme ci-dessous,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la Ville à la nature et fonctions correspondantes aux services d'affectation des agents.

Missions	Direction	Postes Supprimés	Nombre de Postes en ETP	Postes Créés	Nombre de Postes en ETP	Date d'effet
Juriste	Affaires Juridiques	Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	1	Attaché	1	01/03/2021
Equipier SOS Fauchage	Espaces Urbains	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1	Adjoint technique	1	01/03/2021
Agent de maintenance des équipements nautiques	Sports et nautisme	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1	Adjoint technique	1	01/03/2021
Agent Etat Civil	Etat Civil	Adjoint Administratif principal 1 ^{ère} classe	1	Adjoint administratif	1	01/03/2021
Agent de bibliothèque	Médiathèques	Assistant de conservation du patrimoine principal de 2ème classe	1	Adjoint du patrimoine	0,8	01/03/2021
Animateur	Education jeunesse	Adjoint d'animation	0,83	Adjoint d'animation	1	01/03/2021

6. FONCTIONS ITINERANTES - MODIFICATION DU FORFAIT

Par délibérations en date des 9 janvier 2019 et 8 juin 2020, la Ville des Sables d'Olonne a autorisé le remboursement des frais de déplacements pour les agents occupant des fonctions itinérantes, en vertu de l'article 14 du décret n° 2001-654 du 19 juillet 2001 modifié. Le montant du remboursement maximal par an était fixé à 210 € par l'arrêté du 5 janvier 2007. Ce dernier a été abrogé par l'arrêté du 28 décembre 2020 qui fixe le nouveau montant de l'indemnisation maximal à 615 € annuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de verser l'indemnité forfaitaire pour les déplacements à l'intérieur du territoire de la commune dans la limite de 615 € par an,
- de dire que ce versement pourra être fractionné et versé dans la limite des frais engagés,
- d'appliquer ce dispositif aux agents des cimetières, du domaine public, des animateurs sportifs, des agents du centre de loisirs, du service logement habitat, du service protocole entretien et du service informatique,
- d'étendre de manière exceptionnelle ce dispositif à l'ensemble des agents dans le cadre de la crise sanitaire actuelle,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la Ville.

7. FINANCEMENT DES ECOLES PRIVEES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

La Ville des Sables d'Olonne donne à chacun des enfants de la Commune, qu'il soit scolarisé dans une école publique ou privée sous contrat, les moyens matériels ou financiers de suivre sa scolarité dans de bonnes conditions d'accueil. Les établissements d'enseignement privé des Sables d'Olonne sont signataires de contrats d'association avec l'État. Conformément aux dispositions législatives, la Ville des Sables d'Olonne doit assumer les dépenses de fonctionnement (matériel) des classes sous contrat pour les élèves domiciliés dans la commune et dans les mêmes conditions que pour les classes élémentaires et maternelles publiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à la majorité :
2 abstentions (DARMEY Alain, POTTIER Caroline)

- d'autoriser le versement d'acomptes au titre du contrat d'association à compter de 2021 (soit au titre de l'année 2021 et des exercices suivants) selon les modalités suivantes :
 - o les acomptes seront versés à chaque établissement privé sous contrat d'association situé sur le territoire des Sables d'Olonne pour les enfants des Sables d'Olonne concernés,
 - o le premier acompte, correspondant à 30% du total des sommes versées au titre du contrat d'association de l'année N-1, sera versé en février,
 - o un deuxième acompte, correspondant à 30% du total des sommes versées au titre du contrat d'association de l'année N-1, sera versé en juin,
 - o un troisième acompte sera versé en novembre pour solde de tout compte. Le montant sera calculé en fonction du coût élève maternel et élémentaire des écoles publiques de la ville de l'année N-1,
- d'autoriser le versement d'un premier acompte correspondant à 30% du total des sommes versées au titre du contrat d'association de l'année N-1, versé en février 2021 et d'un deuxième acompte pour solde de tout compte en juin 2021 pour l'établissement privé sous contrat d'association Notre Dame de l'Espérance situé à Brem sur Mer, uniquement pour terminer l'année scolaire 2020-2021,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2021 et des exercices suivants, étant précisé qu'il s'agit de dépenses obligatoires.

8. NOUVELLE DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION MARCHES

Lors du Conseil municipal du 10 juillet 2020, une commission ad hoc intitulée Commission Marchés comprenant 5 membres titulaires et 5 membres suppléants a été créée, et ce pour la durée du mandat. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de désigner une nouvelle liste pour cette commission afin d'assouplir son fonctionnement et simplifier son organisation, notamment en supprimant les listes titulaires et suppléants.

Les candidatures suivantes sont proposées :

- Monsieur Gérard MONGELLAZ
- Madame Dominique HORDENNEAU
- Madame Sophie LADERRIERE
- Monsieur Jean-Pierre CHAPALAIN
- Madame Claire LEGRAND

Étant rappelé que la présidence de ladite commission est déléguée à Monsieur Michel YOU, en application de l'arrêté n°DCP-2020-001 en date du 17 juillet 2020.

Conformément à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le nombre de candidats correspondant au nombre de membres dans la commission à désigner, les nominations prennent effet immédiatement.

9. ATTRIBUTION DES SOUS CONCESSIONS S, U et V DE LA PLAGE DE TANCHET POUR LES SAISONS 2021 à 2027 - APPROBATION DU CHOIX DES SOUS CONCESSIONNAIRES ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS D'EXPLOITATION

Conformément à la délibération du Conseil Municipal n°7 du 05 octobre 2020 actant le principe de gestion déléguée des sous concessions S à V de la plage de Tanchet pour les saisons 2021 à 2027 et leur renouvellement, la Ville des Sables d'Olonne a lancé une procédure de Délégation de Service Public présentée comme suit :

- lot 1 - sous concession S pour une activité de bar/restauration/ vente à emporter d'une superficie de 72 m²,
- lot 2 - sous concession T relative à une activité de location de tentes et transats / club de plage d'une superficie de 390 m²,
- lot 3 - sous concession U portant sur une activité de bar/restauration/ vente à emporter d'une superficie de 72 m²,
- lot 4 - sous concession V pour une activité de bar/restauration/ vente à emporter d'une superficie de 72 m²

La Commission de Délégation de Service Public, réunie le 14 décembre 2020, a procédé à l'analyse des candidatures. Pour les lots 1, 3 et 4, des demandes complémentaires pour les candidats ayant remis un dossier de candidatures incomplet ont été adressées. Il est précisé que le lot 2 a été déclaré infructueux par délibération du Conseil Municipal en date du 11 janvier 2021, en raison de l'absence d'offre.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le choix de Madame Laure ROSSET pour l'exploitation de la sous concession S de la plage de Tanchet pour les saisons 2021 à 2027,
- d'approuver le choix de la SARL ARTHUR, représentée par Madame Gaëlle ARBES, pour l'exploitation de la sous concession U de la plage de Tanchet pour les saisons 2021 à 2027,
- d'approuver le choix de la SAS CHEZ SUZON, représenté par Monsieur Rodolphe BERTHOME, pour l'exploitation de la sous concession V de la plage de Tanchet pour les saisons 2021 à 2027,
- d'approuver les termes des projets de conventions d'exploitation des sous concessions S, U et V de

la plage de Tanchet, devant intervenir entre la Ville en qualité de concessionnaire et les sous concessionnaires retenus,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions d'exploitation et toute pièce y afférente.

10. TRAVAUX DE PROTECTION INCENDIE

La Ville a sollicité le gestionnaire du réseau d'eau potable pour réaliser des travaux de remplacement d'un hydrant sur la commune. Cette prestation comprend également la mesure du débit et de la pression ainsi que la mise à jour des données dans DECI 85 (inventaire des points d'eau : poteau - bouche - point d'eau naturel et artificiel) utilisables et mises à jour pour le SDIS notamment.

Vendée Eau a fait parvenir la convention de travaux et de financement suivante :

- N°PI-15.038.2020 : remplacement place pour place d'un poteau incendie n°166-0099, allée des Fresnes, avec une participation financière totale de la Ville de 2 220,00 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver les termes de la convention devant être établie entre VENDEE EAU et la commune des Sables d'Olonne et venant fixer les modalités techniques et financières,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

11. TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver les termes des conventions et de l'avenant devant être établis entre le SyDEV et la commune des Sables d'Olonne et venant fixer les modalités techniques et financières,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer les conventions et l'avenant, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

	Code affaire	Coût total (HT)	Participation communale
Convention n°2020.ECL.0734 Eclairage public rue de la Croix Blanche, entre l'avenue Coty et la rue Jean de la Bruyère.	L.ER.194.20.007	71 529,00 €	52 005,00 €
Convention n°2020.ECL.0733 Eclairage public rue Mathieu Saint Jouan, entre la rue Saint Armel et l'avenue de Bretagne.	L.ER.194.20.008	25 031,00 €	17 522,00 €
Convention n° 2021.ECL.0023 Eclairage public route des Maraîchers, entre les rues de la Forgerie / de la Paillolière et rue des Sternes / chemin de la Mouline.	L.ER.194.20.006	54 545,00 €	38 181,00 €

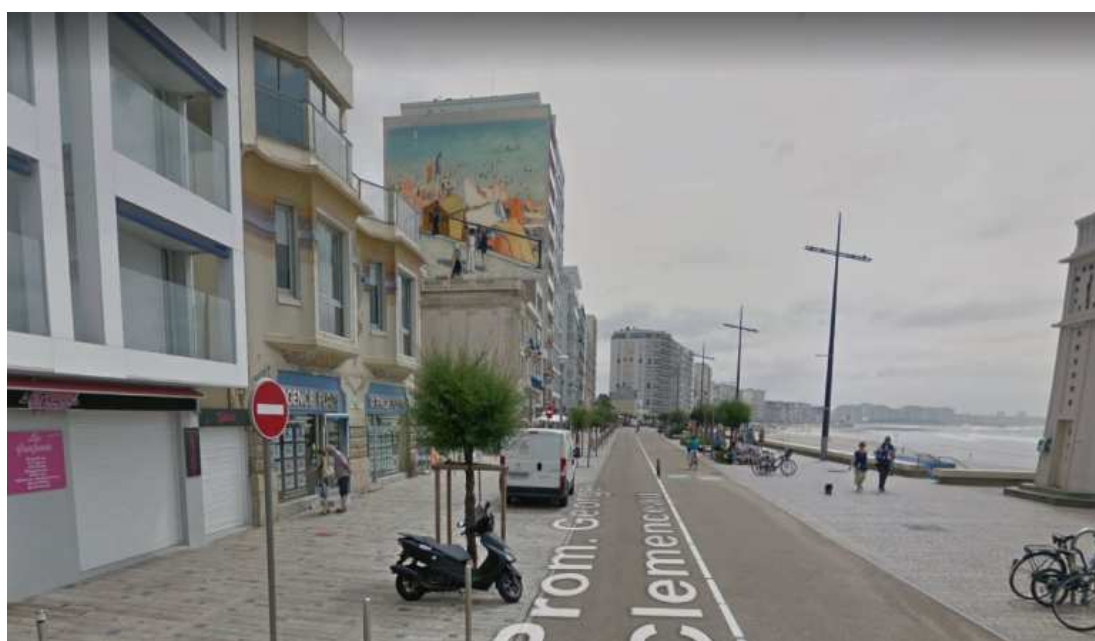
	Code affaire	Montant de l'avenant
Avenant 1 - Convention n°2020.ECL.0027 Eclairage public Réseau vélo Gativelles – La Gillerie	L.EC.194.19.006	6 040,00 €

12. CONVENTION TRIPARTITE RELATIVE A LA RÉALISATION D'UNE FRESQUE DÉCORATIVE

Dans la perspective de valorisation du Remblai et considérant le projet de ravalement de la façade de la résidence Eole située 57, Promenade Clémenceau aux Sables d'Olonne, le Syndicat des copropriétaires et la Ville des Sables d'Olonne ont travaillé conjointement.

Il est aujourd'hui proposé la réalisation d'une fresque décorative reproduisant l'œuvre d'Albert Marquet « Eté, la plage des Sables d'Olonne » (huile sur toile, 65 x 82 cm, 1933), dont le droit d'exploitation est tombé dans le domaine public. Cette peinture est l'une des œuvres les plus emblématiques de la collection du MASC, musée d'Art moderne & contemporain des Sables d'Olonne.

Ainsi exposée sur le Remblai, l'œuvre d'Albert Marquet, représentant la grande plage vue depuis le Remblai, proposerait aux passants et aux touristes une formidable mise en abîme de ce lieu emblématique ainsi qu'une belle évocation du passé de notre station et de son patrimoine artistique.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer avec le Syndicat des copropriétaires de la Résidence Eole et le propriétaire de l'immeuble sis 58, Promenade Clémenceau une convention tripartite relative à la réalisation d'une fresque décorative sur le pignon Ouest de la Résidence Eole sise 57, Promenade Clémenceau.

13. CONVENTION BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE VENDÉE

Les médiathèques des Sables d'Olonne (Le Globe aux Sables, Michel Raimbaud au Château d'Olonne, la Jarrie à Olonne sur Mer et Florelle à la Chaume) sont un service de la Ville et sont à ce titre organisées et financées par la commune. Ainsi, la Ville des Sables d'Olonne assure ce service public afin de contribuer aux loisirs, à l'information, à l'éducation, à la formation et à l'activité culturelle de tous. Le Département de la Vendée, dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence en matière de lecture, peut néanmoins leur apporter son soutien dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence en matière de lecture publique.

Ce partenariat vise à améliorer le service apporté au sein des médiathèques de la Ville (entretien des locaux, conditions d'ouverture et d'accueil du public, acquisitions de collection, etc.).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'accepter les termes du partenariat entre la Ville et le Département,
- d'inscrire les crédits correspondants au budget 2021,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention.

14. ACHATS DE LIVRES NON SCOLAIRES, DE CD, DE DVD ET DE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR LES MÉDIATHÈQUES ET LA LUDOTHÈQUE

Les médiathèques et la ludothèque participent activement à la vie de la cité par le prêt de documents (livres, CD, DVD, liseuses, presse, etc.), par les animations (rencontres d'auteurs, lectures, concerts, spectacles, ateliers, comités, etc.). Environ 8 500 documents sont achetés par an pour les différents sites. La ludothèque, en 1 an d'ouverture, a acquis 2025 jeux.

Les marchés actuels d'achat de livres non scolaires, de CD, de DVD et de jeux de société prenant fin début mai 2021, il est prévu le lancement d'un appel d'offres ouvert pour un montant total minimum de 240 000€ HT et maximum de 555 000€ HT sur la durée globale de 3 ans, toutes reconductions comprises.

La consultation portera sur 7 lots, conclus sous la forme d'accords-cadres à bons de commande mono-attributaires pour une durée d'un an reconductible tacitement 2 fois, selon le détail suivant :

- Lot n°1 : Œuvres de fiction pour adultes (tous supports) – montant minimum : 30 000€ HT – montant maximum : 60 000€ HT
- Lot n°2 : Documents pour la jeunesse – montant minimum : 15 000€ HT – montant maximum : 30 000€ HT
- Lot n°3 : Bandes dessinées pour adultes et jeunesse – montant minimum : 15 000€ HT – montant maximum : 30 000€ HT
- Lot n°4 : Documentaires pour adultes – montant minimum : 10 000€ HT – montant maximum : 20 000€ HT
- Lot n°5 : Jeux de société – montant minimum : sans – montant maximum : 10 000€ HT
- Lot n°6 : DVD – montant minimum : 10 000€ HT – montant maximum : 25 000€ HT
- Lot n°7 : CD musicaux – montant minimum : sans – montant maximum : 10 000€ HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés attribués par la Commission d'Appel d'Offres à l'issue de la procédure de mise en concurrence pour l'achat de livres non scolaires, de CD, de DVD et de jeux de société,
- d'inscrire les crédits au budget.

15. ATTRIBUTION DES PRIMES RÉNOVATION ET RESTAURATION DES FAÇADES - PASSEPORT À L'ACCESSION - ECO PASS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'attribuer les subventions suivant le tableau comme ci-dessous,
- d'inscrire les crédits correspondants au budget communal.

N° DOSSIER	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT PRIME
055/2019	RAVALEMENT	979,72
019/2019	RAVALEMENT	1 055,98
035/2020	RÉNOVATION	1 187,73
015/2020	HABITER MIEUX	250,00
028/2020	RÉNOVATION	1 500,00
046/2020	RÉNOVATION	1 500,00
006/2020	RÉNOVATION	762,50
081/2019	RÉNOVATION	1 500,00
2019	ÉCO PASS	1 500,00
027/2020	ADAPTATION	1 500,00
025/2019	RAVALEMENT	1 800,00
032/2020	RÉNOVATION	1 500,00
004/2020	PASSEPORT ACCESSION	3 000,00
031/2020	RÉNOVATION	1 500,00
		19 535,93

16. CONVENTION CADRE POUR LE SCHEMA D'ACCUEIL DU PUBLIC EN FORET DOMANIALE D'OLONNE

La forêt domaniale d'Olonne de 1 121 hectares, qui longe le littoral sur près de 8 kilomètres, a été plantée au XIX^{ème} siècle sur un massif dunaire entre la Chaume et la Gachère, entre océan et marais. La valeur patrimoniale de cet espace naturel exceptionnel a conduit à son classement en 1983 en site classé par le Ministère de l'Environnement. Propriété de l'Etat, cette forêt est gérée par l'Office National des Forêts (ONF) qui y assure des missions de gestion, protection, coupes, renouvellement, et surveillance. Les équipements d'accueil du public sont à la charge des collectivités.

Conscients de l'intérêt et de la nécessité d'unir leurs efforts en ce sens, les signataires (Ville, Agglomération, ONF) ont décidé de poursuivre leur partenariat et d'établir une nouvelle convention cadre (2020-2023) pour les équipements touristiques, la connaissance et la conservation de la biodiversité en forêt domaniale d'Olonne sur le territoire de les Sables d'Olonne Agglomération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer la convention avec l'Office national des Forêts et la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à financer les opérations précisées dans cette convention.

17. MISE A JOUR DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE L'INSTITUT SPORTS OCÉAN

Dans le cadre des relations entre l'Institut Sports Océan et ses nombreux usagers, il est apparu nécessaire de clarifier un certain nombre de dispositions. La crise sanitaire en cours depuis mars 2020 a accentué ce besoin, notamment pour les problématiques de reports ou d'annulations de réservations.

Ainsi les Conditions Générales de Vente « séjours » et « nautiques » de l'établissement ont été retravaillées et mises à jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'approuver les nouveaux termes des conditions générales de vente.

* * * *

Décisions Municipales

Conseil Municipal du 15 février 2021

24/12/2020 - Acceptation de l'indemnisation d'un montant de 896,28 € TTC versée par GROUPAMA en réparation du sinistre survenu le 18 août 2020 suite à un choc de véhicule sur une buse située chemin des Barres.

24/12/2020 - Acceptation de l'indemnisation d'un montant de 357,36 € TTC versée par SMACL Assurances en réparation du sinistre survenu le 8 février 2019 suite à un choc de véhicule sur du mobilier urbain situé allée Jean Baptiste Guillot - Lotissement des Roses - aux Sables d'Olonne.

24/12/2020 - Signature d'une convention d'occupation du 1^{er} février 2021 au 31 août 2021 pour la mise à disposition d'un hébergement pour un apprenti à l'Escale située au 1^{er}, rue Saint Armel 85100 LES SABLES D'OLONNE pour un loyer total de 1 155 € TTC.

28/12/2020 - Résiliation du marché de conception, fourniture et production du spectacle pyrotechnique à l'occasion de la fête nationale 2019 et 2020 avec la société Jacques Couturier Organisation pour motif d'intérêt général. L'indemnité de résiliation versé au titulaire du marché s'élève à 2 128, 24 € HT, correspondant à 5 % du montant initial de marché et du montant de l'avenant diminué des prestations reçues, ainsi que la somme de 13 574,40 € TTC au titulaire du marché au titre des frais engagés pour la préparation du spectacle pyrotechnique 2020.

28/12/2020 - Fixation, à compter du 1^{er} janvier 2021, des tarifs de location du matériel pour l'organisation d'événements et de manifestations.

Le prêt de matériel aux particuliers et aux entreprises est limité à une liste définie. La gratuité est accordée pour les utilisations suivantes :

- associations Sablaises dans le cadre de leurs actions et événements
- pour les particuliers dans le cadre de la fête des voisins, dans une liste définie, sous réserve de la disponibilité du matériel. Mise en place une tarification pour valoriser le matériel mis à disposition par la commune, auprès d'organismes publics, privés ou d'associations dans le cadre de partenariats conventionnés. Cette valorisation s'entend hors rémunération des agents qui sera communiquée à titre informatif.

Tarifs pour valorisation

désignation	à l'unité
Arche gonflable (2 demi-potences)	50,00 €
Banc 2,20 m	3,10 €
Banderole annonce événement ou sécurité	75,00 €
Barrière de chantier 3,50 x 2,00 m	6,50 €
Barrière métallique	5,50 €
Barrière plastique 2 m	5,00 €
Chaise	1,65 €
Cônes de signalisation	4,30 €
Extincteur	15,00 €
Grille d'exposition 0,70 m	6,35 €
Grille d'exposition 1 m	6,80 €
Grille d'exposition 1,20 m	7,30 €
Podium non bâché (modules 1,50m x 1,50m)	7,30 €
Podium sportif 1-2-3	11,00 €
Praticable (modules 2 X 1 m)	13,30 €
Rangée de 4 sièges sur poutre	7,00 €
Stand parapluie 3 x 3 m (livré avec 4 lests)	46,00 €
Table 2m20	3,90 €
Tribune, la travée de 25 places	81,00 €

Tarifs Entreprises / Particuliers

désignation	Tarif entreprise à l'unité	Tarif particulier à l'unité
Banc 2,20 m	5,00 €	3,80 €
Barrière métallique	11,00 €	
Barrière plastique 2 m	7,00 €	
Chaise	3,00 €	2,00 €
Grille d'exposition 0,70 m	10,00 €	
Grille d'exposition 1 m	11,00 €	
Grille d'exposition 1,20 m	13,00 €	
Praticable (modules 2 X 1 m)	25,00 €	
Stand parapluie 3 x 3 m (livré avec 4 lests)	60,00 €	
Table 2m20	6,50 €	4,50 €

28/12/2020 - Acceptation de la donation, grevée ni de condition ni de charge, par l'association des Amis du MASC, des œuvres suivantes :

- Art ex machina, 1972, portfolio composé de 6 sérigraphies, exemplaire 74/200
- Madeleine Roger-Lacan, Une maman, 2020, huile et pastel sur toile et toile cirée, 160 x 120 cm
- Elsa Guillaume, Triton VI, 2020, céramique, 35 x 33 x 35 cm
- Elsa Guillaume, Schéma roscovite III, 2019, encre et stylo plume sur papier, 107 x 94 cm.

28/12/2020 - Application d'un tarif de 15 euros lors du renouvellement de la carte rocade en cas de perte.

28/12/2020 - Signature d'un contrat de cession entre la Ville des Sables d'Olonne et L'ASSOCIATION PRODUCTIONS HIRSUTES pour 4 représentations du spectacle « A FOND ! PAR BOUSKIDOU », qui auront lieu jeudi 21 et vendredi 22 janvier 2021 à 10h30 et 14h30 à l'auditorium Saint-Michel, dans le cadre des spectacles scolaires de la saison culturelle 2020-2021, pour un montant de 9 076,20€ HT (soit 9 575,39€ TTC) correspondant au cachet, frais de transport et défraiements repas.

28/12/2020 - Approbation, à compter du 1^{er} janvier 2021, de l'actualisation des tarifs individuels et groupes nautiques pour l'Institut Sports Océan comme suit :

STAGES NAUTIQUES INDIVIDUELS

* tarif arrondi à l'euro le plus proche

STAGE DERIVEUR 5 x 2h30	2019		2020		2021*		
	HS	Saison	HS	Saison	HS	Saison	+%
Jardins des mers 5-6 ans (6 pers)	126 €	146 €	129 €	149 €	132 €	152 €	2%
Jardins des mers + anglais 5-6 ans (6 pers) 10 x 2h30 + repas	--	--	279 €	279 €	285 €	285 €	2%
Jardins des mers + anglais 5-6 ans (6 pers) 3 x 2h30 + repas	--	--	179 €	179 €	183 €	183 €	2%
Moussaillon 6-7 ans (8 pers)	126 €	146 €	129 €	149 €	132 €	152 €	2%
Moussaillon + anglais 6-8 ans (8 pers) 10 x 2h30 + repas	--	--	279 €	279 €	285 €	285 €	2%
Moussaillon + anglais 6-8 ans (8 pers) 3 x 2h30 + repas	--	--	179 €	179 €	183 €	183 €	2%
Optimist « Premiers bords » 8-11 ans (8 pers)	126 €	146 €	129 €	149 €	132 €	152 €	2%
Optimist perfectionnement 8-11 ans (10 pers)	126 €	146 €	129 €	149 €	132 €	152 €	2%
Animation Halloween Tanchet - 2h	8 €	--	10 €	--	10 €	--	0%
Animation voile radio commandée - 45 minutes	--	10 €	--	10 €	10 €	10 €	0%
Prestation anniversaire 2h - (hors goûter) 5-8 ans (8 pers)	--	--	80 €	--	80 €	--	0%
Animation régata optimist fin de stage le samedi - 2h30	--	15 €	--	15 €	15 €	15 €	0%
PICO « premiers bords et perfectionnement » 11-13 ans (10 pers)	136 €	156 €	139 €	176 €	142 €	180 €	2%

STAGE CATAMARAN 5 x 2h30	2019		2020		2021		
	HS	Saison	HS	Saison	HS	Saison	+%
Catsy 9-11 ans « Perfectionnement » (12 pers)	--	173 €	--	176 €	--	180 €	2%
Catsy 9-11 ans « Evolution » (12 pers)	--	173 €	--	176 €	--	180 €	2%
Topaz 14 - Catamaran 12-13 ans « Premiers bords » (8 pers)	184 €	205 €	188 €	209 €	192 €	213 €	2%
Topaz 14 - Catamaran 12-13 ans « Perfectionnement » (8 pers)	184 €	205 €	188 €	209 €	192 €	213 €	2%
Topaz 14 - Catamaran 12-13 ans « Evolution » (10 pers)	184 €	205 €	188 €	209 €	192 €	213 €	2%
Hobie/Topaz 16 - 14 ans-adulte « Premiers bords » (8 pers)	207 €	225 €	212 €	230 €	216 €	235 €	2%
Hobie/Topaz 16 - 14 ans-adulte « Perfectionnement » (8 pers)	207 €	225 €	212 €	230 €	216 €	235 €	2%
Hobie/Topaz 16 - 14 ans à adulte « Evolution » (10 pers)	207 €	225 €	212 €	230 €	216 €	235 €	2%
Spécial adulte catamaran Hobie/Topaz 16 (8 pers)	--	225 €	--	230 €	--	235 €	2%
Stage 3 jours catamaran Hobie/Topaz 16 (8 pers)	--	169 €	--	172 €	156 €	175 €	2%
Stage cata adulte printemps-automne 5 samedis (10 pers)	207 €	--	212,00 €	--	216 €	--	2%
Stage cata printemps-automne 3 samedis (10 pers)	126 €	--	129 €	--	132 €	--	2%
Stage technique niveau 4 - 5 jours	225 €	225 €	245 €	245 €	250 €	250 €	2%
Stage pratique niveau 3-4 sur projet professionnel - 5 jours	--	--	245 €	245 €	250 €	250 €	2%

STAGE PLANCHE A VOILE 5 x 2h30	2019		2020		2021		
	HS	Saison	HS	Saison	HS	Saison	+%
Premiers bords - 10 ans à adulte - 5 x 2h30 (6 pers)	141 €	183 €	139 €	176 €	142 €	180 €	2%
Perfectionnement - 10 ans à adulte - 5 x 2h30 (6 pers)	141 €	183 €	139 €	176 €	142 €	180 €	2%
Evolution - de 10 ans à adulte - 5 x 2h30 (6 pers)	141 €	183 €	139 €	176 €	142 €	180 €	2%

STAGE GLISSE 2 ,3 et 5 jours	2019		2020		2021		
	HS	Saison	HS	Saison	HS	Saison	+%
Surf, kayak, waveski et multiglisse - 3j x 1h30 (8 pers)	79 €	96 €	79 €	96 €	80 €	95 €	-1%
Surf- 5j x 1h30 (8 pers)	139 €	139 €	139 €	139 €	140 €	140 €	1%
Multi-glisse + anglais 9-11 ans (6 pers) 10 x 2h30 + repas	--	--	279 €	279 €	285 €	285 €	2%
Multi-glisse+ anglais 9-11 ans (6 pers) 3 x 2h30 + repas	--	--	179 €	179 €	183 €	183 €	2%

Longe côte	2019		2020		2021		
	HS	Saison	HS	Saison	HS	Saison	+%
Séance à l'unité sans combinaison - 1h	11,00 €	15,00 €	11 €	15 €	11 €	15 €	0%
Séance à l'unité avec combinaison - 1h	14 €	15 €	14 €	15 €	14 €	15 €	0%
Séance à l'unité avec breakfast / Séance nocturne - 1h	20 €	20 €	21 €	21 €	22 €	22 €	5%
Forfait 10 séances 10 x 1h - abonnement (trimestriel)	87 €	87 €	87 €	87 €	89 €	89 €	2%
Abonnement annuel -30 séances	215 €	215 €	215 €	215 €	219 €	219 €	2%
Abonnement annuel - 60 séances	305 €	305 €	305 €	305 €	311 €	311 €	2%

Remises commerciales

PARTICULIERS : uniquement pour les stages VOILE & GLISSE

REMISES :

- Remise de 15 % à partir du 2ème stage été pour la même personne.
- Remise de 15 % sur les stages été , pour toute réservation groupée à partir de la 3ème personne. La remise s'applique sur une même commande.
- Réduction de 25 % pour toute personne scolarisée dans l'agglomération des Sables d'Olonne s'appliquant sur les stages de voile hors saison, sur présentation d'un certificat de scolarité.

Ces remises ne sont pas cumulables sur un même stage.

TARIFICATION dégressive pour une inscription de dernière minute ou en cours de stage

REMISE APPLIQUÉE

Stages 5 jours	4 jours réalisés : réduction de 10% du prix	3 jours réalisés : réduction de 25% du prix	2 jours réalisés : réduction de 50% du prix	1 jour réalisé : réduction de 70% du prix
Stages 3 jours	2 jours réalisés : réduction de 20% du prix	1 jour réalisé : réduction de 50% du prix		

SAISONNALITÉ

- La période haute saison s'entend du 5 juillet au 29 août 2021
- La période hors saison s'entend du 1^{er} janvier au 4 juillet et du 30 août au 31 décembre 2021

COMITÉS D'ENTREPRISES - COLLECTIVITÉS - GROUPES HÔTELIERS :

- Remise de 10% sur le prix des stages et des activités Point Plage. Produits individuels uniquement.
- Condition : établissement d'une convention de partenariat entre le bénéficiaire et la Ville des Sables d'Olonne.

PASS LOCATION

Le Pass location est nominatif et donc individuel. L'achat d'un Pass location permet de bénéficier de 30 % de réduction sur l'ensemble des locations, des cours particuliers, des baptêmes. (arrondi à l'euro supérieur) La réduction s'applique sur les prestations à compter de la date d'achat. Valable uniquement sur les périodes d'ouvertures du point location (consultable sur le site internet de l'ISO).

PASS LOCATION (carte de réduction)	2021
Pass location - 30 %	30,00 €

Le pass location est nominatif et donc individuel. Il permet de bénéficier de 30 % de réduction sur l'ensemble des locations, des cours particuliers, des baptêmes (Programmation Juillet/Aout uniquement).

SORTIES EN BATEAUX COLLECTIFS	Prix 2019	Prix 2020	Prix 2021	Evolution 2020-2021
GOELETTE FILLAO - 12 ans	14 €	16 €	16 €	0%
GOELETTE FILLAO+ 12 ans	26 €	26 €	26 €	0%
GOELETTE FILLAO Bateau complet	194 €	194 €	194 €	0%

LOCATIONS à l'heure	Prix 2019	Prix 2020	Prix 2021*	Evolution 2020-2021
Body, surf	14 €	14 €	11 €	-27%
Body, surf PASS LOCATION	--	--	8 €	--
wave-ski, kayak simple, stand up paddle	14 €	14 €	14 €	0%
wave-ski, kayak simple, stand up paddle PASS LOCATION	--	--	10 €	--
KAYAK DOUBLE - CANOE DOUBLE	22 €	22 €	22 €	0%
KAYAK DOUBLE - CANOE DOUBLE - PASS LOCATION	--	--	16 €	--
Planches à Voile	30 €	30 €	31 €	2%
Planches à Voile PASS LOCATION	--	--	22 €	--
DERIVEUR SOLITAIRE	38 €	38 €	39 €	2%
DERIVEUR SOLITAIRE PASS LOCATION	--	--	28 €	--
DERIVEUR 2-4 personnes	50 €	50 €	51 €	2%
DERIVEUR 2-4 personnes PASS LOCATION	--	--	36 €	--
CATAMARAN-16 pieds 2 personnes	50 €	50 €	51 €	2%
CATAMARAN 16 pieds 2 personnes PASS LOCATION	--	--	36 €	--
CATAMARAN 18 pieds 2/4 personnes	64 €	64 €	65 €	2%
CATAMARAN 18 pieds 2/4 personnes PASS LOCATION	--	--	46 €	--
Combinaison/Gilet/Ceinture de trapèze	8 €	8 €	8 €	0%
Combinaison/Gilet/Ceinture de trapèze x 5j	20 €	20 €	20 €	0%

BAPTÊMES - COURS PARTICULIERS	Prix 2019	Prix 2020	Prix 2021*	Evolution 2020-2021
BAPTÊME de voile OPTIMIST - 30 min	26 €	26 €	27 €	2%
BAPTÊME de voile OPTIMIST - 30 min PASS LOCATION	--	--	19 €	--
COURS PARTICULIERS OPTIMIST, PLANCHE A VOILE, GLISSE - 1h	50 €	50 €	51 €	2%
COURS PARTICULIERS OPTIMIST, PLANCHE A VOILE, GLISSE - 1h PASS LOCATION	--	--	36 €	--
BAPTÊME / COURS PARTICULIERS CATAMARANS DERIVEURS - 1h	66 €	66 €	67 €	2%
BAPTÊME / COURS PARTICULIERS CATAMARANS DERIVEURS - 1h PASS LOCATION	--	--	48 €	--
COURS PARTICULIERS 1 personne supplémentaire (catamaran uniquement)	40 €	40 €	41 €	2%
SEANCE DECOUVERTE OPEN SURF	38 €	38 €	39 €	2%
SEANCE DECOUVERTE OPEN PADDLE OU KAYAK	38 €	38 €	39 €	2%
BALADES NAUTIQUES	Prix 2019	Prix 2020	Prix 2021*	Evolution 2020-2021
KAYAK ADULTE	26 €	26 €	27 €	2%
KAYAK - 15 ans	16 €	16 €	16 €	2%

* Arrondi à l'euro supérieur

PROMOTION POINT PLAGE
Saison (du 5 juillet au 29 août 2021)
- 1h30 de location pour le prix de 1h00 valable de 09h00 à 12h30 (Voile uniquement à la Base de mer).

Tarifs prestations nautiques Foil Clientèle individuelle

SÉANCE DÉCOUVERTE OPEN FOIL - À PARTIR DE 14 ANS	TARIF 2020	TARIF 2021	ÉVOLUTION
Planche à voile Foil 2h30 - N3 min (5 pers max)	--	62 €	0%

COURS PARTICULIERS FOIL 1h30	TARIF 2020	TARIF 2021	ÉVOLUTION
1 ^{er} Cours particulier Planche à voile Foil - 1 personne	90 €	92 €	2%
1 ^{er} Cours particulier Dériveur foil - 1 personne	90 €	92 €	2%
Deuxième cours particulier foil et tous les suivants- 1 personne	45 €	54 €	20%

LOCATION FOIL 1h00	TARIF 2020	TARIF 2021	ÉVOLUTION
Location Planche à voile Foil - 1 personne (après un cours particulier obligatoire.)	50 €	51 €	2%

ACTIVITES NAUTIQUES GROUPE S

VOILE LAC DE TANCHET	2018		2019		2021		Evolution %	
	hors été	été	hors été	été	hors été	été		
12 stagiaires maximum								
1H30 VOILE (optimist ou pico)	/	/	120 €	150 €	122 €	153 €	2,00%	2,00%
2h00 VOILE (optimist ou pico)	144 €	175 €	147 €	178 €	150 €	182 €	2,00%	2,00%
3h00 VOILE (optimist ou pico)	180 €	/	183 €	/	187 €	/	2,00%	/

VOILE MER	2019		2021		Evolution %		
	hors été	été	hors été	été			
8 collégiens ou lycéens maximum							
CATAMARAN 3h prix par personne		25 €	/	26 €	/	2,00%	/

VOILIER COLLECTIF EN MER	2018		2019		2021		Evolution %	
	hors été	été	hors été	été	hors été	été		
12 enfants ou 9 adultes maximum								
2h00 GOELETTE FILLAO	144 €	175 €	147 €	178 €	150 €	182 €	2,30%	2,00%
3H00 GOELETTE MER	180 €	230 €	183 €	/	187 €	/	2,30%	/

VOILIER COLLECTIF Lac	2018		2019		2021		Evolution %	
	hors été	été	hors été	été	hors été	été		
6 personnes maximum								
1h00 Caravelle Lac	70 €	80 €	72 €	81 €	73 €	83 €	2,00%	2,00%

PLANCHE A VOILE LAC DE TANCHET	2018		2019		2021		Evolution %	
	hors été	été	hors été	été	hors été	été		
8 stagiaires maximum								
séance de 2h00	118 €	135 €	120 €	138 €	122 €	141 €	2,00%	2,00%

GLISSE (wave-ski, canoë-kayak, surf, paddle)	2018		2019		2021		Evolution %	
	hors été	été	hors été	été	hors été	été		
8 stagiaires maximum								
séance d'1h30	115 €	135 €	117 €	137 €	119 €	140 €	2,00%	2,00%

VTT	2018	2019	2021	Evolution %
	10 stagiaires maximum			
séance de 2h30	140 €	143 €	146 €	2,00%

COMITES D'ENTREPRISES	2018	2019	2021	Evolution %
	tarif par personne			
Formule Découverte 2h	36 €	37 €	38 €	2,00%
Formule Sensation 3h	46 €	47 €	48 €	2,00%

BALLADE S NAUTIQUES	2018	2019	2021	Evolution %
	Kayak 2h30 (12 personnes)	320 €	320 €	326 €

ACTIVITE S AQUATIQUES	2018		2019		2021		Evolution %	
	hors été	été	hors été	été	hors été	été		
12 personnes maximum								
Longe côte 1h00	110 €	125 €	112 €	128 €	114 €	131 €	2,00%	2,00%
Aquaforme en mer (Aquagym, Aquastand up...) 1h00	110 €	125 €	112 €	128 €	114 €	131 €	2,00%	2,00%

DECOUVERTE DE L'ESTRAN	2018	2019	2021		Evolution %
			hors été	été	
1 classe (environ 25 pers)					
2h	65 €	67 €	68 €		2,00%

SURVEILLANCE DE BAINNADE	2018	2019	2021		Evolution %
			hors été	été	
Tarif à l'heure	32 €	38 €	39 €		2,00%

Réductions

Une réduction de 10% sera accordée aux groupes hébergés en pension complète à l'Institut Sports Océan.

28/12/2020 – Signature des devis de l'entreprise LOXAM RENTAL relatifs aux travaux de réparations des modulaires loués à l'occasion des travaux réalisés à la médiathèque Le Globe, pour un montant de 1 390,38 € HT (soit 1 668,46 € TTC).

29/12/2020 – Approbation de la reconduction, à compter du 1^{er} janvier 2021, des tarifs des frais techniques et de fourniture des droits de copies ainsi que les tarifs des visites guidées effectuées par le service des Archives municipales et du service Patrimoine, comme suit :

TARIFS FRAIS TECHNIQUES

PHOTOCOPIES (l'unité)	
A4 Noir & Blanc	0,20 €
A3 Noir & Blanc	0,40 €
A4 Couleur	0,40 €
A3 Couleur	0,80 €
Documents format > A3 Noir & Blanc (réalisable sur le traceur de la Jarrie)	3 €
Documents format > A3 couleur (réalisable sur le traceur de la Jarrie)	5 €
NUMERISATION DOCUMENTS FORMAT < A3	
1 à 5 vues	gratuit
6 à 20 vues	5 €
Plus de 20 vues	10 €
NUMERISATION DOCUMENTS FORMAT > A3 (la vue) (réalisable sur le traceur de la Jarrie)	5 €
DOCUMENTS DÉJÀ NUMÉRISÉS	
1 à 5 vues	gratuit
6 à 20 vues	5 €
Plus de 20 vues	1 € par vue supplémentaire
FRAIS D'ENVOI PAR COURRIER	Frais postaux en vigueur
EXCEPTIONS	
Étudiants	gratuit
Association d'histoire locale et de valorisation du patrimoine	gratuit
Demandeurs d'emploi	gratuit
Donateurs et ayants droits	gratuit
Administrations publiques	gratuit

TARIFS VISITES GUIDÉES

VISITES GUIDÉES	
Adultes	7 €
Enfants (6 à 12 ans)	3,50 €
Enfants (- de 6 ans)	gratuit

29/12/2020 - Signature avec l'Établissement Français du Sang Centre-Pays de la Loire, site de la Roche-sur-Yon, et l'Association pour le don de sang bénévole des Sables d'Olonne, de la convention de partenariat concernant les modalités de soutien pour les collectes de dons de sang pour une durée de 3 ans, avec possibilité de reconduction 1 fois de façon expresse. Il est mis à leur disposition à titre gratuit les salles :

- Audubon, pour l'organisation de 5 à 6 collectes par an,

- Calixte Aimé Plissonneau, pour l'organisation de 1 à 2 collectes par an,
- Les Cordulies, pour l'organisation de 1 à 2 collectes par an,
- Une salle, dans une situation de crise et d'un contexte d'appel au don,
- Les Chirons, pour la préparation de chaque collecte de sang,
- La salle de l'Amitié, pour l'Assemblée générale.

La Ville devra participer à la promotion de chaque campagne de Don du sang auprès de la population et auprès des agents de la collectivité.

29/12/2020 – Signature des devis de l'entreprise ATTILA (Solutions Toitures Littoral) relatifs aux travaux de réparation de la toiture du gymnase Beauséjour, pour un montant de 1 424,28 € HT (soit 1 709,14 € TTC)

04/01/2021 – Remboursement à la ville par l'association du semi-marathon des Olonnes de 28 711 € suite au versement d'une subvention exceptionnelle versée par la ville de 40 000 € et au remboursement versé par l'assurance de 21 796 €.

05/01/2021 - Signature de la convention de prêt entre la Lisson gallery, sis à Londres, et le MASC-musée d'Art moderne et contemporain des Sables d'Olonne, d'une œuvre de Roy Colmer, *Untitled #6*, de 1971, dans le cadre de l'exposition Peinture : obsolescence déprogrammée présentée du 6 mars au 6 juin 2021.

05/01/2021 - Signature de la convention de dépôt d'archives entre Thomas Le Guillou et la Ville des Sables d'Olonne, relatives aux œuvres de Gaston Chaissac et comprenant 22 classeurs contenant des photocopies de certificats d'authenticité, allant de janvier 1987 à janvier 2020.

05/01/2021 – Acceptation du don, grévé ni de condition ni de charge, de Madame Marinette MOUNIER, héritière de Monsieur Jean LAGEON, d'un tableau du peintre Sablais, Gabriel Augizeau, représentant une Sablaise en costume local vidant son seau d'eau bouillante.

06/01/2021 – Signature du marché n° 2000057 avec l'entreprise SCALE, d'un montant de 48 750,00 € HT (soit 58 500,00 € TTC), pour la mise en place de la gestion différenciée des espaces verts, des équipements sportifs et des cimetières.

06/01/2021 – Signature d'un contrat de mission CSPS (mission obligatoire pour le maître d'ouvrage de Coordination Sécurité et Protection de la Santé) avec la Société MSB pour la construction de deux maisons médicales, pour un montant total de 4 280 HT (soit 5 136 € TTC) selon la répartition suivante :

- pour le projet sis 86 rue de la République 85180 LES SABLES D'OLONNE : 2 140 € HT (soit 2 568 € TTC) (tranche ferme),
- pour le projet sis 104 rue Jules Ferry 85180 LES SABLES D'OLONNE : 2 140 € HT (soit 2 568 € TTC) (tranche optionnelle).

06/01/2021 – Signature d'un contrat de mission de contrôle technique (de type LP-LE-SEI-HAND-AV-Pha-PS-PV-ATTHAND-Vérification initiale des installations électriques) avec la Société Bureau Alpes Contrôles pour la construction de deux maisons médicales, pour un montant total de 6 125 HT (soit 7 350 € TTC) selon la répartition suivante :

- pour le projet sis 86 rue de la République : 3 215 € HT (soit 3 858 € TTC) (tranche ferme),
- pour le projet sis 104 rue Jules Ferry : 2 910 € HT (soit 3 492 € TTC) (tranche optionnelle).

06/01/2021 - Signature du devis de l'Entreprise MORIN Fabrice pour la réalisation de travaux de maçonnerie au stade des Peuples pour la consolidation de la structure suite démolition partielle de la tribune, pour un montant de 1 725 € HT (soit 2 070 € TTC).

06/01/2021 - Commande auprès de la société AMP INTERACTIVE pour la captation et la diffusion en direct du Conseil Municipal du 11 janvier 2021 sur internet pour un montant de 3 080 € HT (soit 3 696 € TTC).

07/01/2021 - Signature du renouvellement du bail dérogatoire accordée à Madame PUAUD-PIERRONT, tapissière d'ameublement, pour le local situé 20 Rue du Général Charette - 85 340 LES SABLES D'OLONNE jusqu'au 31 mars 2021, dans les mêmes conditions que celles édictées par le bail dérogatoire conclu le 12 juillet 2019 pour un montant de 350 € TTC.

07/01/2021 - Signature du devis de l'Entreprise KANCOON pour l'installation d'un store occultant dans un bureau du service informatique, dans le cadre d'un poste adapté pour des raisons médicales, pour un montant de 998,49 HT (soit 1 198,19 € TTC).

08/01/2021 - Autorisation de Monsieur le Maire à déposer l'autorisation d'urbanisme nécessaire pour les travaux de réfection de la couverture de la salle des fêtes Calixte Aimé Plissonneau programmée par le service des bâtiments de la ville.

11/01/2021 - Signature d'un contrat avec la société Audio Sun pour la maintenance des appareils de sonorisation des salles municipales Cordulies, Plissonneau, Audubon, Bobet, Olonnespace 1, Expression corporelle au centre Jean de la Fontaine et Conférences, et comprenant une visite préventive annuelle et des interventions en dépannage sur devis. Le contrat est conclu jusqu'au 31 décembre 2021 pour un montant de 825,00 € HT (soit 990,00 € TTC).

12/01/2020 - Signature d'un bail dérogatoire avec le docteur Kremena BIZHEVA, cardiologue, pour une durée de 12 mois consécutifs, du 1er février 2021 au 1er février 2022, pour la mise à disposition de bureaux dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé « Les Cormorans » (lots n° 64 et 65) situés au rez-de-chaussée du bâtiment C, sis 25 rue Joseph Benatier aux Sables d'Olonne (références cadastrales AE 127 et AE 1591), afin d'y exercer sa profession de cardiologue, pour un loyer mensuel fixé à trois cent cinquante euros TTC (350 €).

12/01/2021 - Signature du contrat avec la société ECTS pour une mission d'étude pour le renforcement de la charpente du hangar à palmiers aux serres municipales, pour un montant de 1 800 HT (soit 2 160 € TTC).

12/01/2021 - Signature de la convention avec la Fédération Française de Voile, pour la formation initiale de formateur régional de 3 agents de l'Institut Sports Océan (ISO) pour un montant de 1 335€ TTC.

12/01/2021 - Signature de la convention avec la Fédération Française de Voile, pour la formation recyclage de formateur régional de 2 agents de l'Institut Sports Océan (ISO) pour un montant de 592€ TTC

12/01/2021 - Signature de la convention d'occupation d'une partie du parking Nord Rocate autorisant le CENTRE DE FORMATION JACKY et FILS - AUTO MOTO BATEAU à utiliser la piste évolution permis moto, de manière partagée avec les utilisateurs ci-dessus mentionnés et autorisés, pour une redevance annuelle, pour la période du 01/08/2020 au 31/07/2021, d'un montant de 286,36€ TTC.

12/01/2021 - Signature de la convention d'occupation d'une partie du parking Nord Rocate autorisant l'AUTO ECOLE CEROV à utiliser la piste évolution permis moto à compter de la date de signature de ladite convention, de manière partagée avec les utilisateurs ci-dessus mentionnés et autorisés, pour une redevance annuelle, pour la période du 01/08/2020 au 31/07/2021, d'un montant de 286,36€ TTC.

12/01/2021 - Signature de la convention d'occupation d'une partie du parking Nord Rocate autorisant l'AUTO ECOLE LA CLOUZIENNE à utiliser la piste évolution permis moto, de manière partagée avec les utilisateurs ci-dessus mentionnés et autorisés, pour une redevance annuelle, pour la période du 01/08/2020 au 31/07/2021, d'un montant de 286,36€ TTC.

12/01/2021 - Signature de la convention d'occupation d'une partie du parking Nord Rocate autorisant l'AUTO ECOLE PILOTE à utiliser la piste évolution permis moto de manière partagée avec les utilisateurs ci-dessus mentionnés et autorisés, pour une redevance annuelle, pour la période du 01/08/2020 au 31/07/2021, d'un montant de 286,36€ TTC.

12/01/2021 - Signature de la convention d'occupation d'une partie du parking Nord Rocate autorisant l'AUTO ECOLE AS FORMATION à utiliser la piste évolution permis moto de manière partagée avec les utilisateurs ci-dessus mentionnés et autorisés, pour une redevance annuelle, pour la période du 01/08/2020 au 31/07/2021, d'un montant de 286,36€ TTC.

12/01/2021 - Acceptation de l'indemnisation d'un montant de 1 737,44 € TTC versée par SMACL Assurances en réparation du sinistre survenu le 18 août 2020 suite à un choc de véhicule sur du mobilier urbain situé rue de la Forgerie.

12/01/2021 - Acceptation de l'indemnisation d'un montant de 313,53 € TTC versée par SMACL Assurances en réparation du sinistre survenu le 31 octobre 2020 du fait d'un choc de véhicule sur du mobilier urbain situé avenue François Mitterrand.

12/01/2021 - Acceptation de l'indemnisation d'un montant de 966,24 € TTC versée par SMACL Assurances en réparation du sinistre survenu le 22 octobre 2019 suite à un choc de véhicule sur du mobilier urbain situé rue de la Bauduère.

12/01/2021 - Acceptation de l'indemnisation d'un montant de 6 815 € TTC versée par SMACL Assurances en réparation de l'accident survenu le 25 août 2020 avec la balayeuse de marque Schmidt Cleango 500, rue des Ravenelles - 85340 Les Sables d'Olonne.

12/01/2021 - Fixation du montant des redevances et taxes funéraires comme suit :

<u>Concession funéraire 2 m²</u>	
Concession funéraire 2 m ² pour 15 ans	180 €
Concession funéraire 2 m ² pour 30 ans	360 €
Concession funéraire 2 m ² pour 50 ans	690 €
<u>Concession funéraire 4 m²</u>	
Concession funéraire 4 m ² pour 15 ans	360 €
Concession funéraire 4 m ² pour 30 ans	720 €
Concession funéraire 4 m ² pour 50 ans	1 380 €
<u>Concession 2,40 m²</u>	
Concession funéraire 2,40 m ² pour 15 ans	220 €
Concession funéraire 2,40 m ² pour 30 ans	440 €
Concession funéraire 2,40 m ² pour 50 ans	830 €
<u>Concession 4,80 m²</u>	
Concession funéraire 4,80 m ² pour 15 ans	440 €

Concession funéraire 4,80m ² pour 30 ans	880 €
Concession funéraire 4,80 m ² pour 50 ans	1660 €
<u>Concession Case de Columbarium</u>	
Case de columbarium pour 10 ans	370 €
Case de columbarium pour 15 ans	520 €
Case de columbarium pour 30 ans	910 €
<u>Concession Caverne</u>	
Caverne pour 10 ans	300 €
Caverne pour 15 ans	450 €
Caverne pour 30 ans	750 €
Caverne pour 50 ans	1200 €
<u>Mise en caveau provisoire</u>	
Mise en caveau provisoire forfait < 10 jours	11 €
Mise en caveau provisoire du 11ème jour à 3 mois / jour	1,10 €
Mise en caveau provisoire au delà de 3 mois (limité à 6 mois) / jour	2,20 €
<u>Emplacement plaque commémorative au Jardin du Souvenir</u>	
Plaque commémorative au jardin du souvenir pour 10 ans	45 €
Plaque commémorative au jardin du souvenir pour 15 ans	75 €
Plaque commémorative au jardin du souvenir pour 30 ans	180 €

13/01/2021 - Renouvellement de l'adhésion de la Ville des Sables d'Olonne à L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES CINÉMAS ART ET ESSAI (AFCAE) et règlement de la cotisation pour l'année 2021 d'un montant de 500€ TTC.

13/01/2021 - Renouvellement de l'adhésion de la Ville des Sables d'Olonne à la Fédération des Festivals, Carnavals et Fêtes de vendée (FCF) et à la Maison Départementale des Associations de Vendée (MDAV) et règlement de la cotisation de 150,00€ TTC.

13/01/2021 - Renouvellement de l'adhésion de la Ville des Sables d'Olonne à L'ASSOCIATION SUD CINÉ et règlement de la cotisation d'un montant de 100,00€ TTC.

13/01/2021 - Inscription d'un agent du service urbanisme à une formation « Agent de Prévention Niveau 1 » dispensée par l'ENSOSP (École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers), du 21 juin au 2 juillet 2021, pour un montant de 4 420 € TTC.

13/01/2021 - Signature du devis de l'Entreprise Solutions Toitures Littoral (Attila) pour la réalisation de travaux en toiture au gymnase Beauséjour, nécessaires suite aux dégâts occasionnés par la tempête Bella, pour un montant de 1 149,16 HT (soit 1 378,99 € TTC).

13/01/2021 - Signature du devis de l'Entreprise Solutions Toitures Littoral (Attila) pour le remplacement de translucides au gymnase des Sauniers, travaux en toiture nécessaires suite aux dégâts occasionnés par la tempête Bella, pour un montant de 2 530,79 HT (soit 3 036,95 € TTC).

13/01/2021 - Signature du devis de l'Entreprise Solutions Toitures Littoral (Attila) pour le remplacement des polycarbonates du Tennis Club Olonnais (situé salle des Marais), travaux en toiture nécessaires suite aux dégâts occasionnés par la tempête Bella, pour un montant de 1 718,48 HT (soit 2 062,18 € TTC).

13/01/2021 - Renouvellement de l'adhésion à l'association des Archivistes Français (AAF) pour l'année 2021 et règlement de la somme de 425 € correspondant au montant de la cotisation annuelle.

14/01/2021 - Signature d'un avenant en plus-value, d'un montant de 516,64 € HT soit 619,97 € TTC, au marché de travaux de démolition de l'extension de la Villa Chailley suite à l'endommagement d'un câble d'alimentation des garages et rendant nécessaire la création d'une boîte étanche pour réparer ce câble et réalimenter en électricité. Le nouveau montant du contrat s'élève à 9 393,13 € HT soit 11 271,76 € TTC, ce qui représente une augmentation de 5,82 %.

15/01/2020 - Commande auprès de la société MAKAO pour la création graphique et la mise en page des plaquettes de présentation des Eglises de la Ville des Sables d'Olonne, pour un montant de 1 650 € HT (1 980 € TTC).

15/01/2020 - Autorisation, dans le cadre de la résiliation du bail à construction, donnée à Monsieur Patrick ANCEAUX, représentant le SCI PL FORM, à entreposer son matériel dans les locaux d'Espace Form, dans l'attente de le vendre, à l'issue de la résiliation dudit bail, pour une durée de trois mois, soit jusqu'au 30 avril 2021. Il sera mis à sa charge les fluides ainsi qu'un loyer mensuel de 300 €.

15/01/2020 - Signature d'une convention d'occupation du 1^{er} février 2021 au 15 avril 2021 pour l'hébergement d'un apprenti à l'Escale située au 14, rue de la Patrie 85100 LES SABLES D'OLONNE pour un loyer de 337,50 € TTC.

15/01/2020 - Signature du devis de l'Entreprise LR ECHAFAUDAGE pour l'installation et la location d'un échafaudage à l'immeuble sis 8 rue Leclerc pour la réalisation de travaux de toiture au niveau de l'horloge, pour un montant de 1 251 € HT (1 501,20 € TTC)

18/01/2021 - Suite à la requête déposée par la société SAS CS MEDIA devant le Tribunal Administratif de Nantes, le 29 juillet 2020, demandant l'annulation de deux arrêtés n° U.A.D/006/2020 et n° U.A.D/009/2020 en date du 23 juin 2020 de Monsieur l'adjoint délégué à l'urbanisme des Sables d'Olonne demandant à la société CS MEDIA de supprimer deux dispositifs publicitaires installés Avenue de Talmont, décision d'ester en justice, étant précisé que Maître PLATEAUX du Cabinet PUBLIJURIS est mandaté pour défendre les intérêts de la commune.

18/01/2021 - Signature du devis de l'entreprise CSO SONEPAR pour l'achat de fournitures pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie, pour un montant de 9 536,51€ HT (soit 11 443,81 € TTC).